

GAGNON, Robert, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal* (Montréal, Boréal, 1996), 400 p.

Jocelyne Murray

Volume 51, Number 1, Summer 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305627ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305627ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Murray, J. (1997). Review of [GAGNON, Robert, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal* (Montréal, Boréal, 1996), 400 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51(1), 99–102. <https://doi.org/10.7202/305627ar>

GAGNON, Robert, *Histoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal* (Montréal, Boréal, 1996), 400 p.

Robert Gagnon brosse ici un tableau de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) depuis sa création, en 1846, jusqu'à nos jours. Son ouvrage se divise en sept chapitres correspondant à autant de périodes caractéristiques du développement de la CÉCM. Cette approche chronologique se double d'une étude thématique reprise dans chaque chapitre (structure administrative et financement, programmes, personnel enseignant, élèves et contribuables), ce qui permet à l'auteur d'exposer systématiquement le cheminement de cette institution. Gagnon explique comment la CÉCM, tributaire de l'évolution démographique et des enjeux socio-économiques et politiques de la métropole, doit constamment relever de nouveaux défis. Il retrace également comment l'Église, l'État et la population modèlent, chacun à leur façon, ce monde scolaire, d'abord en pleine croissance, puis en butte, dans le dernier tiers du XX^e siècle, à une importante décroissance.

Le lecteur familier avec les questions scolaires constate rapidement que, sur de nombreux aspects, la CÉCM se distingue des autres commissions scolaires du Québec. À l'origine, sa structure administrative (tout comme celle de la ville de Québec) est constituée non pas de commissaires élus, mais de membres nommés par le conseil de ville, par le gouvernement et, éventuellement, par l'archevêché. Tout en écartant la population du pouvoir décisionnel, ces nominations politiques affectent le fonctionnement de l'institution. Au gré des élections provinciales, non seulement les comités mis en place par le conseil de la CÉCM sont modifiés mais le nombre des commissaires augmente ou diminue, affectant de la sorte l'équilibre entre les laïcs et les clercs. En revanche, certains aspects de la CÉCM demeurent d'une grande stabilité. Ainsi, jusqu'au début des années 1970, son conseil fut presque exclusivement constitué d'hommes. Deux femmes seulement y furent admises. Soulignons également que les parents montréalais furent longtemps tenus à l'écart des affaires scolaires. Après de timides rapprochements entre 1939 et 1960, les portes des écoles et du conseil leur sont enfin ouvertes, à la faveur d'une recommandation du *Rapport Parent*. Mais il faut attendre 1973 pour qu'aient lieu les premières élections scolaires sur le territoire de l'île de Montréal.

Autre trait distinctif, la confessionnalité de la CÉCM, dûment inscrite dans la loi de 1841, joue de manière décisive non seulement sur les programmes offerts et sur la clientèle admissible mais également sur le financement. Remise en cause par la commission Parent, elle fut l'enjeu des premières élections scolaires (1973) pour les contribuables du secteur catholique. Des citoyens formèrent des groupes de pression et le Mouvement scolaire confessionnel fit élire dix commissaires sur dix-neuf, polarisant ainsi les débats électoraux des années subséquentes. Depuis toujours, langue et religion demeurent les principaux enjeux de l'instruction publique à Montréal. Les débats qu'elles suscitent depuis les années 1970 sont rappelés avec profit dans le dernier chapitre. Robert Gagnon y expose les différentes positions des protagonistes sur ces questions. Il s'agit là de pages éclairantes étant donné les présentes discussions sur le statut confessionnel ou linguistique de la CÉCM.

En matière de financement, les revenus de la CÉCM furent d'abord constitués de subventions provenant du gouvernement et du conseil municipal. Puis, en 1868, elle put prélever une taxe sur les propriétés foncières des contribuables catholiques, à l'instar des autres commissions scolaires, mais sans obtenir une complète autonomie; il arriva, en effet, que le gouvernement refuse les hausses de taxe jugées nécessaires par les commissaires. Moins riche et plus peuplée que la commission scolaire protestante, elle disposait conséquemment de moins de revenus. Ainsi, en 1890, cette dernière consacrait 15,09\$ à chacun de ses écoliers comparativement à 8,89\$ par élève catholique. La différence s'amenuisa légèrement par la suite, mais, avant la réforme des années 1970, la disparité subsistait toujours.

Parmi les autres caractéristiques de la CÉCM, on retrouve le caractère bilingue de son enseignement et surtout la grande étendue de son administra-

tion. La CÉCM n'acquiert cette dernière spécificité qu'en 1917, lors de la centralisation des quarante commissions scolaires dispersées sur le territoire de la ville de Montréal. L'événement fut à la fois une bénédiction et une malédiction pour ses dirigeants, appelés à gérer d'un coup 160 écoles fréquentées par 75 000 élèves. En 1970, la population écolière, répartie dans 400 établissements, atteint le nombre de 229 000; elle approche les 90 000 aujourd'hui. Pour répondre aux besoins de cette clientèle, les programmes, le profil du personnel et la pratique du métier d'enseignant connurent maintes transformations, au gré de la laïcisation, de la syndicalisation ou de l'innovation pédagogique.

Un des aspects les plus passionnants de cet ouvrage est sans nul doute la description de l'implantation et du développement des programmes d'enseignement, comme le premier réseau d'écoles maternelles (1913-1933) ou l'enseignement spécialisé pour enfants handicapés. À cela s'ajoutent les luttes entourant l'enseignement secondaire (1928-1950), qui longtemps échappe à la CÉCM désireuse, pourtant, d'offrir à ses élèves le même cheminement que celui des High School tant catholiques que protestants. Coincé entre le cours classique, sous tutelle cléricale, et la dispersion des écoles techniques relevant de divers ministères ou d'organismes privés, les études post-primaires publiques ont un développement inadéquat. Les élèves de ce secteur n'ont qu'un accès limité aux écoles supérieures et à l'université. L'ouverture ne se fera timidement qu'à compter des années 1950, mais au niveau de toute la province. L'acharnement de la CÉCM n'aura pas été vain.

La CÉCM est appelée, dès les premières décennies du XX^e siècle, à organiser et à réorganiser ses nombreux services afin de faire face aux difficultés inhérentes à l'ampleur de ses responsabilités. Elle s'adjoint un personnel hautement qualifié en enseignement spécialisé (dessin, éducation physique, etc.) auquel s'ajoutent des orienteurs professionnels. Ils sont plus de deux cents spécialistes dans les années cinquante. Vingt ans plus tard, on procède à l'embauche de travailleurs sociaux, de psychologues et d'orthopédagogues.

En ce qui a trait au personnel enseignant, l'auteur ne donne que quelques chiffres sur les effectifs et les salaires, surtout à titre indicatif. C'est ainsi qu'après la Seconde Guerre mondiale, la CÉCM procède à des engagements massifs pour répondre à l'augmentation de la clientèle. Entre 1952 et 1973, le corps enseignant croît de 248% et l'ensemble des élèves de 175%. Sans toucher à l'aspect de la formation ou aux exigences de la CÉCM à l'égard de son personnel, l'auteur rappelle néanmoins que la commission encourage ses membres à suivre des cours de pédagogie dès 1915 et met sur pied un tel cours quelques années plus tard. Elle forme également des enseignants des programmes spéciaux destinés, entre autres, aux élèves souffrant de déficiences mentales.

L'auteur insiste davantage sur la montée du militantisme. Quatre grèves du personnel enseignant (1949, 1967 et 2 en 1992) démontrent la complexité des relations de travail de la CÉCM qui fait aussi l'objet, pour diverses

raisons, de quatre commissions d'enquête (1882, 1909, 1924 et 1926) et de deux mises en tutelles (1980 et 1992).

À propos de la clientèle écolière, Gagnon remarque qu'au XIX^e siècle l'instruction des filles n'intéresse guère les commissaires, surtout préoccupés de rapatrier les garçons inscrits dans les nombreuses écoles privées de son territoire. Dès le début de ce siècle, cette lacune est corrigée grâce à la construction de nombreuses écoles de filles. Les élèves augmentent sans cesse en raison de la centralisation administrative, de la croissance démographique et de l'immigration. La venue d'élèves néo-canadiens oblige la CÉCM à expérimenter différentes formules visant à intégrer cette clientèle qui opte bien souvent pour le secteur anglophone. Finalement, la Commission s'intéresse, dans les années 1960, à l'éducation des adultes et des tout jeunes enfants.

Au fil du temps, la préoccupation de la CÉCM pour ses élèves se traduit par une foule d'initiatives. Ainsi, pour s'assurer de leur fréquentation assidue à l'école et de leur réussite scolaire, elle imagine différentes stratégies: construction d'écoles spacieuses et création d'un certificat d'études primaires (1905), geste d'avant-garde puisque le département de l'Instruction publique ne décernera son premier certificat qu'en 1928 (notre précision). Au début des années 1920, elle met sur pied un Service social destiné aux écoliers indigents.

De chapitre en chapitre, Robert Gagnon retrace donc l'évolution de cette institution ballottée au gré des conjonctures économiques et sociales. L'auteur s'appuie principalement sur les archives de la CÉCM. Il n'a malheureusement fait aucune description de ces sources, nettement plus riches pour l'époque contemporaine. Porté par cette documentation, il en vient à croire, par exemple, que le dessin ou l'enseignement ménager sont des «créations» montréalaises. La consultation des *Rapports du Surintendant de l'Instruction publique* et des Règlements du Conseil de l'Instruction publique, pour le XIX^e siècle, lui aurait épargné cette erreur d'appréciation.

Abondamment illustré, l'ouvrage expose de manière captivante l'histoire de la plus importante commission scolaire du Québec et des personnalités qui ont insufflé un vent de modernisme à l'institution. C'est un excellent travail de recherche qui devrait en susciter de semblables pour d'autres commissions scolaires. Alors seulement pourrons-nous établir le véritable leadership exercé par la CÉCM. Le portrait général de l'instruction publique au Québec en serait renouvelé.